

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du mardi 13 février 2018

La séance est ouverte à 19h00.

Présents : DERANQUE Roger, Maire ; RIOU Jean-Yves, 2^{ème} Adjoint ; VALENTIN Régis, 3^{ème} Adjoint ; REUS Anne-Cécile, 4^{ème} Adjointe.

Conseillers municipaux : BLANC Claudie, BRESSIER Martine, EGG Philippe, GARDON Alain, MIRAN Audrey, MORRA Roger, TENDEIRO Jean.

Absents : ARAMAND Françoise, AUDIBERT Régis, DAUPHIN Anne-Marie, DELOGU-HAMELIN Marie-Christine, GUEYDON Alain, REUSA Claude, ROMANI-PREVOTEAU Céline.

Pouvoirs : ARAMAND Françoise à DERANQUE Roger ; AUDIBERT Régis à MIRAN Audrey ; GUEYDON Alain à REUS Anne-Cécile.

Secrétaire de séance : VALENTIN Régis.

Le Conseil municipal approuve, **à l'unanimité**, le compte-rendu de la séance du 26 janvier 2018.

ORDRE DU JOUR

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Le Maire propose d'inscrire au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) le projet de restructuration du bâtiment anciennement occupé par l'ONF afin d'y accueillir les Services Techniques communaux. Ce projet, pour lequel les travaux sont estimés à 70 870,11 € HT, est rendu indispensable du fait du déplacement du Centre de Secours de Cucuron vers le hangar communal de la Déboulrière actuellement occupé par les Services Techniques.

En outre, il cadre avec le cahier des charges de la Préfecture pour la part « investissement/bâtiments communaux » et peut bénéficier d'un taux de subvention de 25 à 35%.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

ADOpte le projet estimé par la commission Travaux à 70 870,11 € HT.

DEMANDE à l'Etat la subvention la plus élevée possible au titre de la DETR pour l'année 2018 dans la catégorie « bâtiments communaux » à un taux de 35%, soit 24 804,54 €.

AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

La séance est levée à 19h05.